

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2013

Le conseil municipal s'est réuni vendredi 12 avril sous la présidence de M. Daniel Deschodt maire, avec à l'ordre du jour la présentation et le vote du budget 2013.

Présents : M. Devulder, M. Avart, M. Dambricourt, M. Berquez, M. Ducrocq, Mme Assal, M. Clais, M. Delhaye, M. Danquigny, Mme Dufour, M. Govart, M. Guilbert, M. Plumart, Mme Questier, Mlle Rousselle, M. Vermeersch.

Excusés : Mme Lecoq procuration à M. Devulder ; Mlle Binet procuration à M. Avart ; Mlle Fourier procuration à M. Ducrocq, M. Gogibus procuration à M. Deschodt, M. Vanpoperinghe procuration à Mme Questier.

En fonctionnement le budget s'équilibre à la somme de 2 213 136,91 €, malgré la baisse des dotations de l'Etat cette année encore avec moins 5000 € sur la dotation forfaitaire, les taux d'imposition n'ont pas été augmentés, et restent à 9,02 % pour la taxe d'habitation, 24,84 % pour la taxe foncière, et 23,07 % sur le foncier non bâti. Les subventions aux associations ont quant à elles été maintenues au même montant qu'en 2012. L'impact de l'adhésion à la Communauté de Communes de la Colme réalisée il y a un an a été bien intégré dans le budget communal.

En investissement le budget s'équilibre à 1 144 841,65 €, plusieurs ventes en cours de réalisation devraient venir en cours d'année augmenter la capacité d'investissement de la commune, notamment pour le secteur de la rue Saint-Antoine dont les permis de construire viennent d'être accordés. L'investissement principal qui devrait être terminé avant la fin de l'été est consacré à la construction des ateliers municipaux pour un montant de 407 029, 65 €.

Les travaux de la maison des archers sont également en voie d'achèvement pour le gros œuvre.

La commune a également décidé d'investir dans les économies d'énergie avec le changement des fenêtres à l'école Drila et à l'étage de la mairie. L'étude pour la construction de nouveaux vestiaires et sanitaires à l'école Brachet est également inscrite au budget. Du matériel sera acheté pour l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école Fortry. Des travaux seront entrepris sur les chéneaux de l'école Fortry et de la salle Besson et les radiateurs de la salle moyenne de l'espace Saint Gilles seront changés. Une pièce du mécanisme du moulin et une fenêtre seront remplacées. Des travaux d'agrandissement du cimetière avec pose d'une nouvelle grille d'entrée et d'amélioration du réseau d'éclairage public sont également inscrits au budget.

Les élus ont approuvé le compte administratif 2012 et le budget primitif 2013 à l'unanimité.